

# Admission en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (Multi Accueil, Micro-crèche) Guide méthodologique

## S'INFORMER et RETIRER SON DOSSIER

Auprès des directrices d'établissement  
Auprès des animatrices de Relais d'Assistants Maternels  
Auprès des Maisons de service au public  
Auprès du service petite enfance de la Communauté de communes de la Dombes  
Sur les sites internet des mairies  
Sur le site internet de la Communauté de communes de la Dombes



## RETOURNER SON DOSSIER

Dossier complet (avec pièces justificatives) à renvoyer par mail ou courrier  
au service petite enfance de la CCD avant la date indiquée.



## TRAITEMENT DU DOSSIER

Accusé de réception envoyé pour chaque demande  
Préparation des dossiers (vérification, pondération et anonymat) pour les commissions  
d'attribution des places (un rendez-vous pourra éventuellement vous être proposé avec les directrices)



## PASSAGE EN COMMISSION D'ATTRIBUTION DES PLACES

Au printemps pour les rentrées de septembre  
A l'automne pour les rentrées de janvier



### DOSSIERS ACCEPTEES

Contact par la directrice de la structure  
Constitution du dossier définitif  
Signature du contrat  
Adaptation



### DOSSIERS REFUSES



Inscription automatique sur liste d'attente  
jusqu'à la commission suivante



Renouvellement du dossier  
de préinscription par la famille  
pour passage en commission suivante